

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)



MARCHE DE SERVICE

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n° 012/24/SONEB/DG/PRMP/DECR/SP-PRMP du 21/05/2024

Objet : Souscription d'une assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

Source de financement : Budget autonome (Fonds propres)

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 63000000

- Commencé le : 18 juin 2024
- Achevé le : 18 juin 2024

Juin 2024

(Handwritten signatures and initials)

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres n° S_DECR_85622 relatif à la Souscription d'une assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi dix-huit juin à 10 heures, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale, à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de publication à compter du 21 mai 2024 dans les canaux suivants :

- sur le site www.soneb.bj ;
- sur le SIGMAP, le 21 mai 2024 ;
- dans le quotidien LA NATION n°8494 du 21 mai 2024 ;
- dans le Journal des Marchés publics n°369 du 27 mai 2024.

La date limite de remise des offres avait été fixée au 11 juin 2024 à 9 h 30 minutes. Compte tenu de la différence de date de publication dans le Journal des Marchés Publics et les autres canaux, il a été recouru à un addendum n°1 qui modifie la date limite de dépôt des plis.

La nouvelle date limite de remise des plis a été fixée au 18 juin 2024 à 9 h 30 minutes.

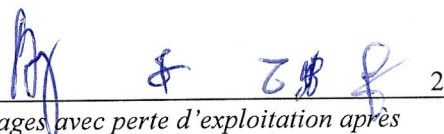
Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°04-36/DNCMP/CEA/AN/2024 du 30 janvier 2024. L'autorisation de bon à lancer a été reçue le 10 mai 2024 suivant la fiche n°292/DNCMP/CEA/DCMP-CES/2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 127/24/SONEB/DG/PRMP/SP et la lettre n° 0243/24/SONEB/DG/PRMP/SP du 14 juin 2024 :

- Présidente : ZIME MAKO Idayatou, représentante de la PRMP
- Rapporteur : SOTTIN Virginie, représentant du DECR, Cheffe du Département Gestion des Risques
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité/Fonction	Observations
DF/SONEB	HACHEME Ghislaine	Représentant/Service recouvrement	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	AHOUANHOUN Max-Aurel	Représentant/Juriste	Avec voix délibérative
CCMP/SONEB	AGNORO A. Ramane	Représentant/SECMP	Avec voix délibérative

Les prestations sont en lot unique.

 2

Aux date et heure limites de dépôt des offres, neuf (09) candidats ont retiré le dossier et quatre (04) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SANLAM ASSURANCE BENIN	18/06/2024 à 9 h 03 minutes	Dominique	Bénin	Néant
2	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	18/06/2024 à 9 h 15 minutes	MARCOS Osséni ; 97986131	Bénin	Néant
3	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	18/06/2024 à 9 h 17 minutes	NASSARAH	Bénin	Néant
4	NOBILA ASSURANCES	18/06/2024 à 9 h 30 minutes	ADIMI Brice ; 96794714	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis des soumissionnaires.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		SANLAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres :		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

[Signature]

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		'SANTAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAINNE DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT »	N	N	N	N
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT »	N	N	N	N
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	N	N	N	N
4.	Présence de clé USB	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F
6.	Nombre d'enveloppes intérieures	01	01	01	01
7.	Registre de commerce et du crédit mobilier	F	F	F	F
8.	Agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances	F	F	F	F
9.	Prestations similaires (Attestations de bonne fin d'exécution + pages de garde et de signature ou Procès-Verbal de réception) pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	F	F	F	F
10.	Etats financiers 2021-2022-2023 pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	F	F	F	F
11.	Bilan d'ouverture et états financiers des années d'existence pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas 3 ans d'existence	SO	SO	SO	SO
12.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F
13.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	SO	SO	SO	F
14.	Garantie de soumission	F	F	F	F
15.	Lettre de déclaration de garantie	SO	SO	SO	SO

5

DAO n° 8/DECR_85622 - Souscription d'une assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		SANLAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
16.	Consistance de la branche « globale dommage » dans le portefeuille de la compagnie pour les 3 dernières années (2023 ; 2022 ; 2021) pour les entreprises ayant plus de 3 ans d'existence	F	F	F	F
17.	Copies des traités en réassurance de la compagnie pour l'exercice 2024	F	F	F	F
18.	Attestation d'identification du statut de MPME pour les micros, petites et moyennes entreprises	NF	NF	NF	NF
19.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F
20.	Formulaire ANT-2	F	F	F	F
21.	Plan de charge pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	NF	F	NF	NF
22.	Lettre de soumission	F	F	F	F
23.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
24.	Programme d'activités chiffré	F	F	F	F
25.	Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F	F
26.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F
27.	Accord ou promesse d'accord de groupement	SO	SO	SO	SO
28.	Programme d'activités	F	F	F	F
29.	Méthode d'exécution	F	F	F	F
30.	Liste du personnel pour les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence	SO	SO	SO	SO

2



f

6

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		SANLAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
31.	Liste des réassureurs des risques en portefeuille des exercices 2021, 2022, 2023. Les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence fourniront cette liste pour leurs années d'existence	F	F	F*	F*
32.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence (Joindre les CV et les copies simples des diplômes et attestations de travail)	SO	SO	SO	SO
33.	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'Autorité de régulation des marchés publics	F	F	F	F
34.	Montant HT de l'offre	272.644.746	260.580.000	325.885.601	104.556.424
35.	Montant TTC de l'offre	318.332.539	303.166.063	325.885.601	119.748.239
36.	Rabais	N	N	N	N

Légende: F = Fourni; NF = Non Fourni; SO = Sans Objet; N = Néant; F* = Fourni avec observations

2

[Signature]

7

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant

- des membres de la COE :

- Soumissionnaire ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT : le soumissionnaire n'a pas fourni la liste des réassureurs des risques en portefeuille des exercices 2021, 2022, 2023. Il a fourni cette liste pour l'exercice 2024.
- Soumissionnaire NOBILA ASSURANCES : le soumissionnaire n'a pas fourni la liste des réassureurs des risques en portefeuille des exercices 2021, 2022, 2023. Il a fourni cette liste pour l'exercice 2024.

- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à douze heures quarante minutes.

Fait à Cotonou, le 18 juin 2024.

La Présidente



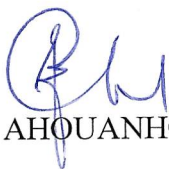
Idayatou ZIME MAKO

Le Rapporteur



Virginie SOTTIN

Les membres

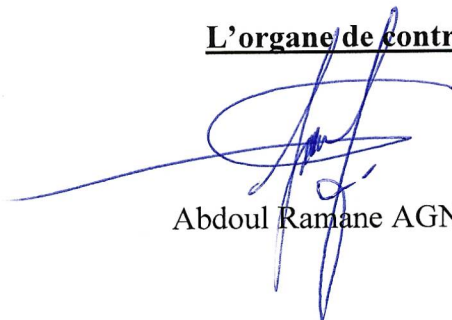


Max-Aurel AHOUANHOUN



Ghislaine HACHEME

L'organe de contrôle



Abdoul Ramane AGNORO